



Avis du CSE central sur le budget 2023 de France Télévisions

Le 1er budget de l'après-redevance justifie les inquiétudes des représentants du personnels qui se sont mobilisés contre la suppression de la Contribution à l'audiovisuel public.

Malgré ses promesses, l'État ne compense pas les effets du changement de mode de financement couplé à une forte inflation. Désormais assujettie à la taxe sur les salaires, France Télévisions va devoir verser 22,4 M€. Ajouté aux effets de l'inflation estimés à 61 M€ et aux commissions et ayants-droits, cela représente un effort financier de plus de 92 M€, compensé à hauteur de seulement 50 M€ par l'État.

Les élus réaffirment que le financement de France Télévisions ne peut être soumis chaque année aux aléas du budget. Il doit au contraire être affecté, avec une trajectoire pluri-annuelle et indexé sur l'inflation, afin de garantir une ressource pérenne.

En 2023, au moins 40 M€ manquent ainsi à l'équilibre budgétaire, ce qui non seulement prive l'entreprise de toute marge de manœuvre mais l'accule à de nouvelles économies.

Avec une nouvelle baisse de 95 ETP, c'est le corps social qui va, une nouvelle fois, faire les frais de ces choix politiques, alors que, de l'aveu-même de sa présidente, FTV est en plan social depuis dix ans et a supprimé près de 15% de ses effectifs.

Dans les services, cela se traduit concrètement par une productivité accrue, le non-remplacement des absents, une dégradation des conditions de travail et de la qualité de service, et une explosion des risques psychosociaux au 1er rang desquels la perte de sens au travail, la qualité empêchée et l'insécurité économique.

Pour espérer équilibrer son budget, France Télévisions fragilise le programme national, en prévoyant de rogner au moins 18 M€ sur le flux et les achats, hypothéquant par ricochet l'activité de la Fabrique, et en augmentant les stocks de programmes de création, ce qui fragilise les grilles à moyen terme. Dans un contexte de concurrence exacerbée entre les acteurs de l'audiovisuel, une telle orientation fait craindre une paupérisation des antennes publiques.

En parallèle l'entreprise n'est pas en mesure de financer ses projets à la hauteur des enjeux, en particulier la régionalisation ou le numérique.

Les élus émettent les plus vives réserves sur ce budget qui comprend de forts aléas. Il repose sur une progression de 12 M€ du chiffre d'affaires publicitaire, ce qui, dans le contexte économique actuel paraît pour le moins ambitieux.

Qu'advient-il si France.tv doit trouver de nouvelles économies en cours d'année ?

Au vu de tous ces éléments, les élus du CSE central de France Télévisions donnent un avis négatif sur le budget 2023 de l'entreprise.

**Adopté à l'unanimité
Les organisations syndicales CFDT, CGT et FO s'associent.**

Paris, le 13 décembre 2022